

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020182 – AMR 38/009/02

Informations complémentaires sur l'AU 177/01 (AMR 38/018/01 du 19 juillet 2001) et suivante (AMR 38/019/01 du 3 août 2001)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

ARRESTATIONS ARBITRAIRES / TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

JAMAÏQUE

Davian Williams [h]

Londres, le 18 mars 2002

Amnesty International vient de se voir confirmer que Davian Williams, qui était détenu au centre de détention préventive de Gun Court, dans la capitale, Kingston, avait été libéré le 4 août 2001.

Il semble que des avocats agissant pour le compte du *Public Defender* (médiateur) aient intenté une action civile liée au placement en détention et aux mauvais traitements présumés dont ont fait l'objet dix-neuf hommes, parmi lesquels Davian Williams, arrêtés le 7 juillet 2001 à la suite d'une opération menée conjointement par la police et l'armée à Board Villa, dans le quartier de Denham Town.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents. Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org